

décembre 2020

Actualité du secteur

Pauvreté : entendre les alarmes pour éviter la crise humanitaire

C'est le titre de la [Déclaration](#) du bureau du Conseil économique, social et environnemental : partant du constat que « les plus précaires sont les premières victimes de la crise de la Covid-19 », il demande à la puissance publique « d'intensifier ses efforts pour éviter une crise humanitaire majeure. » Si les impacts économiques, sociaux et psychologiques de la crise sanitaire sont encore difficilement estimables, ils sont à redouter au regard des premières données disponibles ainsi que des alertes des acteurs associatifs.

Le CESE constate que « les mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté auraient pu produire des effets sur le long terme, mais sont insuffisantes pour ce temps de crise. »

Quelques aspects de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

- Le plan France relance présenté en septembre a prévu un fonds de soutien en direction des associations de lutte contre la pauvreté. Destinée à soutenir des projets structurants, le développement de services innovants, la modernisation des dispositifs d'accès aux biens essentiels pour les personnes en situation de précarité, et l'optimisation des systèmes d'information et infrastructures des associations, une enveloppe de 100 M€ sera répartie au terme d'un appel à projets ouvert fin novembre et clos le 15 janvier 2021.
- Une quarantaine de projets ont été sélectionnés sur l'ensemble du territoire (4 en Rhône-Alpes) à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt *pour la mise en place de projets d'accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective*.
- Dès le début de l'année 2021, 26 équipes mobiles, composées de 3 à 5 travailleurs sociaux ou juristes, seront déployées dans les départements les plus tendus en matière de logement et de procédures d'expulsion locative.

« Enfance et handicap »

La Région Auvergne Rhône-Alpes a organisé un espace de consultation « Enfance et handicap », visant à donner la parole aux différents acteurs concernés : parents, aidants, professionnels, associations (on peut s'étonner que les enfants ne soient pas mentionnés dans la liste ...). Les objectifs sont une meilleure connaissance des besoins et le recueil des propositions des acteurs – par le biais d'un questionnaire ou d'une boîte à idées – sur différents thèmes à partir de 8 problématiques :

1. L'annonce du handicap
2. La gestion des affects et émotions
3. La scolarité
4. L'accès aux soins
5. Le répit et le soutien aux parents
6. Les loisirs, le sport et la culture
7. Le tourisme
8. L'expérience du (post)-confinement

Au long de la consultation, différents témoignages et interviews sont mis en valeur sur cet espace de consultation. <https://expression.auvergnerhonealpes.fr>

A lire

L'enfant de personne : à l'épreuve du placement et de sa sortie

Ce bel ouvrage est l'aboutissement de nombreuses années de travail de recherche et de conviction. Maître de conférences en sciences de l'éducation, Pierrine Robin étudie depuis plus de quinze ans les politiques et dispositifs de protection de l'enfance en France et en Allemagne. Convaincue de la nécessité de penser et de promouvoir la participation des enfants, adolescents et jeunes adultes aux décisions qui les concernent, elle a largement contribué à la rédaction de la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.

L'auteure s'attache plus particulièrement, à travers plusieurs récits biographiques, à l'analyse de la dimension identitaire et de la (re)construction des liens des enfants placés au long de leur parcours – parcours de vie et parcours institutionnels –, notamment lors de la sortie du dispositif de protection de l'enfance. L'originalité du projet de recherche qui est évoqué ici réside pour beaucoup dans sa méthodologie délibérément participative (associant des chercheurs pairs), en particulier sur un thème aussi complexe.

L'analyse de ces parcours et leur dimension émotionnelle entrent ici en résonance avec une lecture, sensible et extrêmement documentée sur le plan historique et sociologique, des politiques publiques et des dispositifs, notamment caractérisés par leurs nombreux paradoxes.

L'école inclusive, toujours un défi

Cette année 2020, marquée par la crise sanitaire et deux périodes de confinement bien différentes dans leur mise en œuvre, leur perception et leurs effets, a illustré la manière dont l'école de la République, toujours porteuse d'attentes multiples, a assumé de nombreuses contradictions et confirmé son rôle majeur d'institution structurante de notre société.

Plus de 15 ans après la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, le [dernier bulletin de Rhizome](#) souligne l'actualité des défis que représente le projet de l'école inclusive, « pragmatiste et idéaliste », dont la tâche est « à la fois fondatrice et condamnée à l'inachèvement » ainsi que le rappelle Philippe Mérieu dans un entretien éclairant. Au-delà du paradigme de la prise en compte des personnes les plus exclues (élèves en situation de handicap, élèves allophones nouvellement arrivés en France...), comment l'école inclusive peut-elle prendre soin de tout un chacun, potentiellement confronté à des états de trouble, à l'exclusion ou l'insécurité sociale ?

Dans un contexte de prise en compte généralisée de l'incertitude et du défi collectif que représente le deuil que nous devons accomplir avec cette pandémie, la perspective positive de l'école inclusive telle qu'illustrée ici pourrait consolider le « vivre ensemble » – à condition de

vouloir *prendre soin* de notre école ! Ce prendre soin passe notamment par la promotion d'un *réel* soutien de l'école par d'autres acteurs, médico-sociaux ou sanitaires, sous forme d'interfaces et d'« aller vers ». On peut dès lors regretter que le contexte budgétaire et les réformes en cours (en particulier sur la file active en psychiatrie) ne favorisent pas ce type d'initiatives.

A propos d'école inclusive, vous pourrez découvrir, dans notre rubrique Forum, la [présentation](#) du travail en cours d'une doctorante en sociologie, à propos de la manière dont les parents d'enfants en situation de handicap conçoivent et perçoivent leur participation dans le parcours de scolarisation de leur enfant. Il y est question de reconnaissance, de légitimité et de confiance.

Enfin, nous vous invitons également retrouver le [plaidoyer](#) de notre administratrice pour un retour à l'école après le premier confinement.

Un premier rapport d'enquête sur le non recours aux soins pendant le confinement

La 1^{ère} période de confinement (mi-mars à mi-mai) a été marquée par un recul spectaculaire des dépenses de soins de ville. Une étude a porté sur ce thème, dont les premiers résultats de décembre 2020¹ indiquent que 60 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir réalisé à leur initiative, pendant le premier confinement, au moins un soin dont elles avaient besoin.

Les principales raisons motivant ce non recours sont la fermeture des cabinets et structures de soins, une appréhension de la contamination, ainsi qu'une volonté de ne pas surcharger les professionnels de la santé pendant cette période. Le phénomène de renoncement aux soins serait plus marqué chez les femmes ainsi que chez les personnes en situation de fragilité sociale et/ou sanitaire – *ce constat n'étant pas spécifique à la période de confinement*.

L'ODENORE a également publié un rapport d'étude sur « Les demandes d'aides induites par le renoncement aux soins. Une contribution à l'analyse des coûts sociaux du phénomène ».

Rapport d'audit sur le moindre recours à l'isolement et à la contention en psychiatrie

Ce rapport rend compte d'un programme d'audits croisés conduit en Auvergne Rhône-Alpes, concernant 13 établissements autorisés en psychiatrie ayant une mission de soins sans consentement. Dans le prolongement de la dynamique amorcée avec le groupe « moindre recours » du centre régional des métiers et compétences en psychiatrie (CRMC), ce programme initié en 2018 a été poursuivi par l'équipe du [groupe de recherche en soins infirmiers](#) (GRSI).

Il s'inscrit dans une démarche active, inter établissements et collégiale de promotion d'une réflexion partagée sur les voies du moindre recours aux mesures de restrictions majeures des libertés. Cette démarche pragmatique promeut une conception relationnelle et organisationnelle du soin, s'appuyant notamment sur la prévention (primaire, secondaire, tertiaire), la formation et la valorisation de pratiques positives.

Rappelons que le recours à l'isolement et la contention se trouvera dans une situation de vide juridique à compter du 31/12/2020 : une décision du Conseil constitutionnel de juin dernier a considéré les dispositions de la loi du 26/01/2016 ne limitaient pas suffisamment ce recours.

Soulignons également le fait que « la crise sanitaire actuelle et les mesures prises pour la contenir sont porteuses de risques pour le respect des droits des personnes privées de liberté : promiscuité et risque accru de contagion, difficulté de poursuivre les relations avec les proches, suspension de l'essentiel des activités et aggravation de l'enfermement » (extrait du [rapport](#) de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté sur « les droits fondamentaux des personnes privées de liberté à l'épreuve de la crise sanitaire »).

¹ Revil H., Blanchoz J-M., Bailly S. et C. Olm, « Renoncer à se soigner pendant le confinement. Premiers résultats d'enquête », Odenore /Assurance maladie en collaboration avec HP2 et VizGet, Décembre 2020, 24p.

Actualité de GEFCA

Ecole de la sclérose en plaques de Villeurbanne 2020 à distance

L'Ecole de la SEP s'est déroulée pour la 1^{ère} fois à distance, du 3 octobre au 12 décembre, avec plusieurs vidéos en ligne sur les thèmes habituellement traités lors de l'Ecole, ainsi que deux matinées d'échanges interactifs et en direct.

En attendant le bilan complet, nous vous proposons une [synthèse](#) de cette édition très spéciale.

La pandémie, une crise de société

Malgré le contexte sanitaire, nous avons eu le plaisir de confirmer la rencontre, organisée par GEFCA en partenariat avec la Librairie Voie au Chapitre, avec le philosophe Jean-Michel Longneaux autour de son ouvrage « Solitude, finitude, incertitude : philosophie du deuil ».

Cette rencontre s'est déroulée en présence de Mme Audrey Hénocque, 1^{ère} adjointe au maire de Lyon, le vendredi 2 octobre à 19h30 dans les locaux de la mairie du 7^{ème}.

Dans le prolongement de la soirée du 2/10, notre administrateur Roland Bec a rédigé pour la rubrique « Forum » du site quelques-unes des [réflexions](#) que lui ont inspirées ces échanges.

Rapport moral 2020

Marqué d'incertitude, d'efforts et d'optimisme, [celui-ci](#) a été présenté à l'Assemblée générale du 14 décembre 2020, qui a élu le nouveau Conseil d'administration de GEFCA.

Actualités réseau et partenaires

Le programme « Repair-aidants » en distanciel ?

GEFCA poursuit sa collaboration avec l'APF France-Handicap dans le [programme](#) national de formation à destination des aidants de personnes en situations de handicap. Une séance dédiée à « la complémentarité aidants – professionnels » est prévue les 2 et 4 février 2021 en matinée.

Retrouvez sur notre site la [note d'information](#) sur les aides et les droits des aidants.

« Ma chère famille »

C'est le nom du film documentaire interactif du studio lyonnais Parolox, dédié aux proches aidants de personnes âgées ou en situation de handicap.

Pour illustrer l'infinie diversité des situations des aidants, ainsi que la complexité de leur vécu au quotidien, le film s'appuie sur les témoignages de plusieurs professionnels et/ou aidants familiaux, disposant pour plusieurs d'entre eux d'une double expertise.

Structuré en 4 chapitres (Qui sommes-nous ? Mes soins. Mon intimité. Mais après ?) « Ma chère famille » aborde de manière très concrète et sensible un sujet complexe aux enjeux actuels. Il pourra susciter une réflexion de chacun d'entre nous sur notre rapport à l'autre et nos interdépendances relationnelles, ainsi que plus collectivement sur le rôle majeur de la société dans la prise en compte des aidants.